

NOMBRE DE
TITULAIRES : 14

En exercice : 14
Présents : 8
Votants : 8



Syndicat mixte d'aménagement
de gestion et de valorisation
du bassin de la Bresle

DELIBERATION 2022-101

Séance du Conseil syndical du lundi 28 février 2022

L'an deux-mille-vingt-et-un, le 28 février à 15h30, les membres du Conseil syndical se sont réunis à Aumale, sur convocation qui leur a été adressée par la Présidente du Syndicat mixte d'aménagement de gestion et de valorisation du bassin de la Bresle le 3 février 2022, conformément aux articles L.5211-1 et L.5211-2 du code Général des Collectivités Territoriales.

Membres titulaires présents : Mme Virginie LUCOT-AVRIL, M Gérard CHAIDRON, M. Thierry HEBERT, Mme Colette MICHAUX, M. Firmin BOUCRY, M. Gérard LECUIR.

Suppléants présents et suppléants remplaçants des titulaires pour les votes : M. Dany DELABOUGLISE (remplace en qualité de titulaire M. Jean-Claude QUENOT), M. Christophe BLAMPOIX (remplace en qualité de titulaire M. David BLONDIN), M. Louis QUEVAUVILLERS.

Membres titulaires/suppléants absents/excusés : M. Jean-Claude QUENOT, M. Christian ROUSSEL, M. Jacky BAUDON, M. Eric ARNOUX, M. François SELLIER, M. David BLONDIN, M. François THIVERNY, M. Michel CORDIER, M. Jean-Emmanuel BUQUET, M. Jacky LAMURE, M. Arnaud DE CHEZELLES, M. Emmanuel ROBIN, M. Franck CORDIER, M. William BOUS, M. Olivier GENTY, M. Alain DEGRY, M. Hubert TRANCART, M. Yves BEAURAIN, M. Olivier HERNEQUE.

Plan de financement dispositif « IDEE » – REGION NORMANDIE – financement de la cellule animation du SMAB pour l'année 2022.

Le comité syndical,

Le quorum constaté,

Vu les statuts du syndicat mixte d'aménagement de gestion et de la valorisation du bassin de la Bresle,

Ayant entendu l'exposé de Madame Virginie Lucot-Avril, Présidente,

Après en avoir délibéré :

Décide à l'unanimité des présents :

- d'autoriser Mme la Présidente à solliciter les financements proposés par la région Normandie au titre du dispositif IDEE sur la base du schéma financier prévisionnel exposé en séance,
- d'autoriser Mme la Présidente à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération (signature de la convention, ...).

Pièce jointe : néant

Date de publication et de transmission au représentant de l'Etat

Acte exécutoire le : 14 Mars 2022

La Présidente du Syndicat mixte,
Mme Virginie LUCOT-AVRIL

SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT
DE GESTION ET DE VALORISATION
DU BASSIN DE LA BRESE (SMAB)
3, rue Sœur Bardieu - 70350 AUMALE
Tél. : 02 36 17 41 63 www.sptb-bresle.com